

ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil

Date: Le lundi 16 décembre 2019, à 18 h 30

1. Période de questions
2. Période d'information
3. **Assemblée publique**
 - 3.1 Projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier (PPCMOI) visant à permettre l'occupation de l'immeuble commercial par un usage « Autres centres de services sociaux ou bureaux de travailleurs sociaux (code CUBF 6539) » au 1280, rue Brunette Ouest (lot 1 298 875), situé dans la zone d'utilisation résidentielle 5104-H-07

(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Joseph, à proximité de l'intersection Brunette Ouest/Savoie)
 - 3.2 Projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier (PPCMOI) visant à permettre la construction d'un immeuble résidentiel communautaire comprenant 43 logements et 9 chambres aux 100-110, avenue de la Concorde Nord / 1090, rue Bibeau (lot 6 214 032), situé dans la zone d'utilisation résidentielle 6083-H-31

Le territoire visé est situé dans le district Cascades, à proximité de l'intersection Concorde Nord/Bibeau)
 - 3.3 Projet de règlement numéro 350-106 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 350 afin de réduire, dans le cas d'un terrain d'angle, la portion de la marge avant donnant sur la façade avant secondaire d'un bâtiment de 8 mètres à 3,50 mètres, dans la zone d'utilisation commerciale 4057-C-04

(Le territoire est situé dans le district Bois-Joli, à proximité de l'intersection Daniel-Johnson Est/Drouin)
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire et de la séance extraordinaire du 2 décembre 2019

Administration générale

6. Comité Transport de la MRC des Maskoutains – Nominations des représentants (CP191209, art. 2.7)
7. Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin, édition 2020 – Candidatures (CP191209, art. 30)

Communications

8. Transport en commun – Tarification 2020 (CP191209, art. 29)

Finances

9. Parcs industriels – Prix de vente des terrains 2020 (CP191209, art. 30)
10. Fonds de roulement – Financement de divers projets



11. Surplus accumulés – Affectations pour l'année 2019
12. Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) – Programmation finale 2014-2018 – Approbation
13. Évaluation foncière – Services professionnels d'évaluateurs agréés – Contrat
14. Unités de stockage (SAN) et commutateurs neufs – Contrat
15. Approbation des comptes (Liste, analyse des comptes)

Génie

16. Intersection Castelnau/Frontenac – Feux de circulation – Demande au ministère des Transports du Québec (CP191209, art. 21, point 3.8)
17. Ministère des Transports – Travaux dans l'emprise de routes – Demandes de permis d'intervention

Loisirs

18. Organisme spécialisé de catégorie 1 – Club de pétanque Maska Boule – Certificat de reconnaissance (CP191209, art. 15)

Ressources humaines

19. Syndicat des salarié-e-s de la Ville de Saint-Hyacinthe (C.S.D.) – Lettre d'entente numéro 28 – Approbation (CP191209, art. 25)
20. Syndicat des salarié-e-s de la Ville de Saint-Hyacinthe (C.S.D.) – Lettre d'entente numéro 29 – Approbation (CP191209, art. 26)
21. Ressources humaines – Véronique Gatien – Permanence (CP191209, art. 27)

Travaux publics

22. Économies énergétiques d'Hydro-Québec – Mandat à consultant (CP191125, art. 2.3)

Urbanisme

23. Plans d'implantation et d'intégration architecturale – Approbations (CP191209, art. 4, points 3.1, 4.1, 5.2 et 5.3)
24. Dérogation mineure – 1730 Laurier Est et 13240 Wilson – Approbation (CP191111, art. 20, point 6.1)
25. Projet Le Complexe Daubigny – Résidences étudiantes – Appui de la Ville (CP191209, art. 7)
26. Comité consultatif en environnement – Nominations (CP191209, art. 10)
27. Adoption du second projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier (PPCMOI) visant à permettre l'occupation de l'immeuble commercial par un usage « Autres centres de services sociaux ou bureaux de travailleurs sociaux (code CUBF 6539) » au 1280, rue Brunette Ouest (lot 1 298 875), situé dans la zone d'utilisation résidentielle 5104-H-07



(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Joseph, à proximité de l'intersection Brunette Ouest/Savoie)

28. Adoption du second projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier (PPCMOI) visant à permettre la construction d'un immeuble résidentiel communautaire comprenant 43 logements et 9 chambres aux 100-110, avenue de la Concorde Nord / 1090, rue Bibeau (lot 6 214 032), situé dans la zone d'utilisation résidentielle 6083-H-31

Le territoire visé est situé dans le district Cascades, à proximité de l'intersection Concorde Nord/Bibeau)

29. Adoption de la résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier (PPCMOI) visant à permettre l'agrandissement d'un bâtiment abritant un service de débosselage et de peinture d'automobiles (#6413) afin d'y inclure, à titre d'usage complémentaire, un service de lavage d'automobiles (#6412) aux 16070-16090, avenue Saint-Louis / 560, rue Brunette Est (lots 1 297 337 et 1 297 343), situé dans la zone d'utilisation mixte 5147-M-04

(Le territoire est situé dans le district Yamaska, à proximité de l'intersection Saint-Louis/Brunette Est)

Réglementation

30. Projet de règlement numéro 1600-233 modifiant le règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait aux rues Nelson, Bourassa, Gauvin et Marguerite-Bourgeois, à l'avenue Bourdages Sud et au boulevard Laframboise (CP191209, art. 21, point 3.4, 5.1, 5.2, 6.3, 6.4, 6.7, 6.10 et 6.11)

A- Adoption du projet de règlement et fixation de la date d'assemblée publique

B- Avis de motion

31. Projet de règlement numéro 350-105 modifiant les règlements d'urbanisme numéros 349, 350 et 351 afin d'assurer leur concordance aux règlements numéros 16-449 et 17-479 de la MRC des Maskoutains, relativement à la gestion des périmètres urbains dans le cadre de l'Orientation gouvernementale numéro 10 (CP151013, art. 10, CP160627, art. 10, CP160725, art. 8 et CP160829, art. 17)

A- Adoption du projet de règlement et fixation de la date d'assemblée publique

B- Avis de motion

(Le territoire visé est situé sur l'ensemble du territoire de la Ville)

32. Adoption du second projet de règlement numéro 350-106 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 350 afin de réduire, dans le cas d'un terrain d'angle, la portion de la marge avant donnant sur la façade avant secondaire d'un bâtiment de 8 mètres à 3,50 mètres, dans la zone d'utilisation commerciale 4057-C-04

(Le territoire est situé dans le district Bois-Joli, à proximité de l'intersection Daniel-Johnson Est/Drouin)

33. Adoption du règlement numéro 376-1 modifiant le règlement numéro 376 concernant le marché public en ce qui a trait à diverses dispositions

34. Adoption du règlement numéro 584 décrétant l'imposition, pour l'exercice financier 2020, des taxes foncières générales et de la compensation exigible sur certains immeubles exempts de taxe foncière municipale



35. Adoption du règlement numéro 585 modifiant le règlement numéro 7 concernant l'imposition de la compensation pour l'usage de l'eau et régissant les compteurs à eau dans les commerces et les industries
36. Adoption du règlement numéro 586 modifiant le règlement numéro 152 relativement au service d'égout de la Ville en ce qui a trait à l'imposition d'une compensation par catégorie d'usagers
37. Adoption du règlement numéro 587 modifiant le règlement numéro 493 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité
38. Adoption du règlement numéro 588 modifiant le règlement numéro 495 concernant l'enlèvement des matières organiques dans les limites de la municipalité
39. Adoption du règlement numéro 589 concernant la cotisation à être payée par les membres de la Société de développement commercial (S.D.C.) et décrétant la cotisation imposable en vertu de l'article 458.27 de la *Loi sur les cités et villes* pour l'exercice financier 2020
40. Adoption du règlement numéro 590 modifiant le règlement numéro 3 décrétant la tarification de certains biens, services ou activités dispensés par la Ville de Saint-Hyacinthe et diverses autres dispositions
41. Adoption du règlement numéro 591 modifiant le règlement numéro 13 relatif à l'entretien des voies publiques et des trottoirs durant la saison hivernale en ce qui a trait à la liste des rues dont les trottoirs sont entretenus
42. Adoption du règlement numéro 400-5 modifiant le règlement numéro 400 relatif aux usages conditionnels, afin d'ajouter un nouvel usage admissible, soit l'utilisation d'un local commercial attenant à une résidence unifamiliale isolée, à des fins d'entreposage de tout genre et de service de nettoyage d'appareils électroniques, électriques et informatiques, dans la zone d'utilisation résidentielle 2201-H-14

(Le territoire est situé dans le district Hertel-Notre-Dame, à proximité de l'intersection Nichols/Larocque)

Juridiques

43. Lot 1 700 559 (8180 Ouimet, parc industriel Théo-Phénix) – Gestion MM2 inc. – Renonciation à rétrocession
44. Lot 2 036 040 (Grand rang Saint-François) – Sylvain Desmarais et Linda Leduc – Cession en faveur de la Ville
45. Levée de la séance